

Taxidermiste

RNCP39704 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	336
Formacode(s)	12083
Code(s) ROME	B1701
Code(s) CFD	50033617 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le

titulaire du CAP « Taxidermiste » est un professionnel qualifié des métiers d'art qui naturalise les animaux. Il rend une apparence naturelle à une dépouille d'animal, en vue de la conserver et/ou dans un but artistique, scientifique ou pédagogique :

- il échange avec le client pour mettre en adéquation sa demande et les possibilités de naturalisation d'un spécimen ;
- il assure la naturalisation de l'animal en utilisant les techniques spécifiques à l'activité dans le respect de la commande et des réglementations ;
- il fait preuve de patience et de minutie lors de sa réalisation ;
- il contrôle la qualité de la réalisation ;
- il conseille le client pour assurer une qualité et une durabilité maximales du spécimen (1) naturalisé.

Le taxidermiste travaille souvent seul dans son atelier en totale autonomie.

Tout au long de son activité :

- il met en œuvre les procédures de prévention des risques professionnels (biologiques, chimiques) spécifiques au métier ;
- il respecte toutes les réglementations relatives à la pratique de son activité (protection des espèces, utilisation des produits, gestion des déchets...) ;
- il s'inscrit dans une démarche de bonnes pratiques d'hygiène, de respect de l'environnement et de l'éthique du métier.

(1) spécimen : tout ou partie d'un animal mort pouvant être naturalisé.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses activités, le taxidermiste respecte les contraintes techniques, réglementaires et économiques tout en prenant en compte la dimension artistique.

Il s'adapte aux évolutions technologiques, notamment numériques (matériaux, équipements, produits, procédés).

Les principales activités du taxidermiste sont orientées principalement vers :

- l'accueil du client ;
- la réception du spécimen et la vérification de la faisabilité de la naturalisation ;
- l'élaboration et la validation du projet (proposition de naturalisation) ;

- la réalisation du projet ;
- la livraison de la commande et les conseils au client.

Tout au long de la réalisation, le taxidermiste veille :

- au respect des consignes de sécurité, de la réglementation générale et de l'environnement ;
- au contrôle de chaque étape du processus ;
- à l'entretien de son poste de travail et de ses outils.

Les principales activités sont les suivantes :

Préparation du projet artistique et technique de naturalisation d'un spécimen

- Vérification, avec le client, de la faisabilité de la naturalisation
- Élaboration et validation du projet artistique et technique
- Prise en charge du spécimen

Réalisation de la naturalisation d'un spécimen

- Relevé de données morphologiques
- Prélèvement de la peau et des os
- Préparation des peaux et des pièces osseuses
- Réalisation de la structure pour montage de la peau
- Mise en valeur de l'ouvrage réalisé
- Organisation de son environnement de travail dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Livraison de la commande et conseils au client

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparation du projet artistique et technique de naturalisation d'un spécimen

- Communiquer avec le client sur la faisabilité de la naturalisation
- Concevoir le projet artistique et technique
- Choisir le mode de conservation du spécimen

Réalisation de la naturalisation d'un spécimen

- Réaliser une fiche technique à partir des mensurations du spécimen
- Prélever la peau et les os en adéquation avec le projet
- Traiter la peau et les pièces osseuses
- Réaliser le montage de la peau sur la structure interne
- Mettre en valeur la naturalisation conformément au projet artistique
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Gérer le poste de travail
- Gérer les déchets
- Livrer la réalisation

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
 - S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
 - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
 - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
 - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)
- Mathématiques et physique-chimie
- Rechercher, extraire et organiser l'information

- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

• Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention-santé-environnement

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

Langue vivante (Bloc facultatif)

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Mobilité (Bloc facultatif)

Uniquement pour les scolaires (Établissements publics et privés sous contrat), apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) et stagiaires de la formation professionnelle continue (Établissements publics)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP39704BC01 — Préparation du projet artistique et technique de naturalisation d'un spécimen

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer avec le client sur la faisabilité de la naturalisation
- Concevoir le projet artistique et technique
- Choisir le mode de conservation du spécimen

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation (CCF)

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39704BC02 — Réalisation de la naturalisation d'un spécimen

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une fiche technique à partir des mensurations du spécimen
- Prélever la peau et les os en adéquation avec le projet
- Traiter la peau et les pièces osseuses
- Réaliser le montage de la peau sur la structure interne
- Mettre en valeur la naturalisation conformément au projet artistique
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Gérer le poste de travail
- Gérer les déchets
- Livrer la réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation (CCF)
Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique et oral

RNCP39704BC03 — Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF
Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et oral

RNCP39704BC04 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39704BC05 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel

RNCP39704BC06 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP39704BC07 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral
- Comprendre un document écrit

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un

CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral
Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP39704BC08 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP taxidermiste exerce son activité majoritairement dans des entreprises de type artisanal. La clientèle est issue :

- de particuliers, tels que : chasseurs, pêcheurs, collectionneurs ;
- de structures à vocation scientifique : secteurs de la recherche (mémoires d'espèces disparues ou en voie de disparition) ;
- de structures à vocation pédagogique : muséum ;
- de structures culturelles : galeries d'art, scénographies, accessoires de décor.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Taxidermiste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code rural – protection de la faune et de la flore

La Convention de Washington (ou CITES)

La Convention de Berne du 19/09/79 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe

La convention de Bonn.

Le Règlement Communautaire CITES (CEE).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 611
Jugés difficiles à recruter	31 %

Emplois saisonniers 60 %

Familles professionnelles (FAP) T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;

2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle 5 191 €

Prise en charge	Branches concernées
5 191 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34672

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34672

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Légifrance :

Onisep :

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39704/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage 1

Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 06/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).